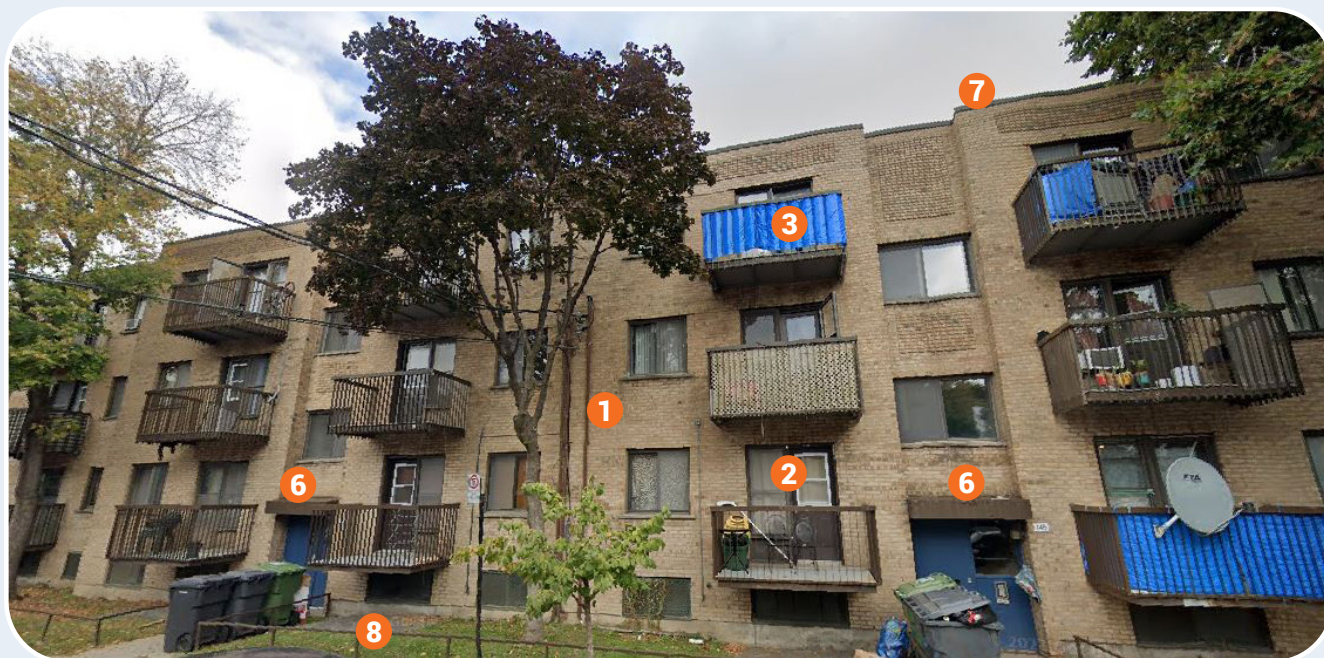


 **Adresse :** 160 à 190, rue Rose-De-Lima
145 à 175, rue Saint-Augustin
5055, rue Sainte-Marie
170 à 174, rue Turgeon

Travaux à venir dans votre immeuble

Des travaux seront réalisés entre **août 2025 et avril 2026** pour améliorer la sécurité, le confort et l'apparence de votre immeuble.



Travaux prévus

- 1 Réparer une partie de la brique
- 2 Remplacer les portes et les fenêtres
- 3 Remplacer les balcons
- 4 Remplacer les escaliers extérieurs
- 5 Changer l'éclairage extérieur aux entrées
- 6 Réparer les marquises au-dessus des entrées
- 7 Remplacer les toitures
- 8 Réparer les clôtures basses



Calendrier

Août 2025 à avril 2026



Horaire

du lundi au vendredi,
de 7 h à 17 h



Entrepreneur

Construction Vinca inc.



Impliquez-vous

Ce que vous **devez faire**

Quand l'entrepreneur vous en avisera :

1. Préparer votre logement :

- Enlevez tout ce qui se trouve à moins de 1 mètre des portes et fenêtres.
- Videz votre balcon.
- Libérez l'espace pour que les ouvriers puissent circuler (salon et chambres)

→ Suivez les instructions jointes à ce document.

2. Vérifiez les messages affichés :

- À l'entrée de l'immeuble (ex. : avis de coupure de courant).
- Sur votre porte : l'heure et la date des travaux y seront indiquées.

→ Vous serez averti **au moins 2 jours à l'avance**, si possible.

3. Le jour des travaux :

- Soyez présent.
- Si vous ne pouvez pas être là, demandez à une personne de confiance (voisin, ami ou membre de votre famille) d'être sur place.
- Si personne ne peut être là, informez **votre agent de liaison** le plus vite possible.

4. Pendant les travaux :

- Restez loin du chantier et des équipements.
- Respectez le périmètre de sécurité.



Inconvénients pendant les travaux

- Vous n'aurez pas accès aux balcons communs pendant les travaux des balcons et fenêtres.
- Il pourrait y avoir du bruit et de la poussière.
- Il y aura des ouvriers et de la machinerie autour de l'immeuble.

Pourquoi réaliser des travaux

Ces travaux sont nécessaires pour améliorer votre confort et votre sécurité.

Les nouvelles installations seront :

- Plus étanches (moins d'infiltrations d'eau et d'air)
- Plus durables
- Plus efficaces pour réduire les risques de moisissures

Investissements : Plus de 5M\$

Merci pour votre patience et votre collaboration !

Des questions concernant le chantier ?

HUGO BARON BRUNEAU | Agent de liaison
514 868-4927 | hugo.baronbruneau@omhm.qc.ca



Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec

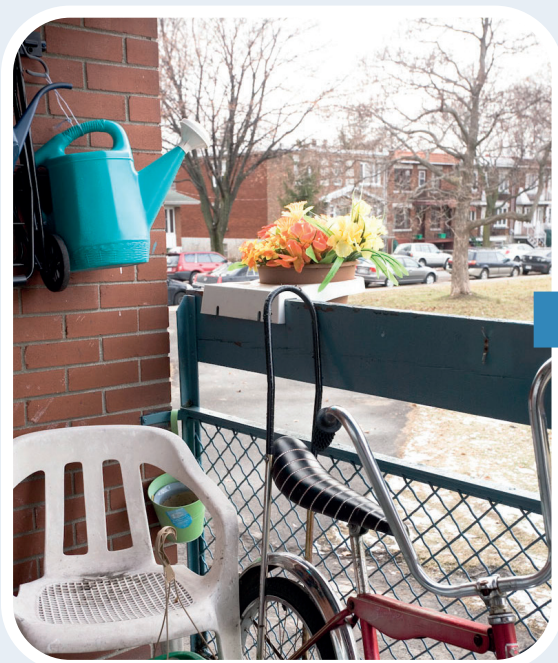


Impliquez-vous



PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

Votre balcon



**Balcon dégagé
prêt pour les travaux**

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes, les pots à fleur et le mobilier.



Office municipal
d'habitation
de Montréal

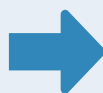


Impliquez-vous



PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

Les corridors



Corridor dégagé,
prêt pour les travaux

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- **Retirer tout ce qui se trouve sur le plancher et sur les murs** des corridors (crochets de plastique, etc.)



Après les travaux de peinture, veuillez utiliser des crochets avec vis uniquement.

Veuillez ne pas coller de crochets sur les murs ou au plafond. Ils abîment la peinture.



Office municipal
d'habitation
de Montréal



Impliquez-vous



PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

Vos portes

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des portes.



Porte dégagée
prête pour les travaux

Vos fenêtres



Fenêtre dégagée
prête pour les travaux

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres.
- Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement.



Office municipal
d'habitation
de Montréal



Impliquez-vous



PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

Votre antenne satellite

Si vous avez une antenne satellite, vous devez :

- La faire déplacer sur le toit de votre immeuble.
- La faire installer par votre fournisseur de services.



Les étapes à suivre :

1. **Prenez rendez-vous** avec votre fournisseur de services, **les mardi, mercredi ou jeudi, entre 8 h 30 et 15 h 30**.
2. **Avisez-nous au 514 872-6646** de la visite du technicien. Prévenez-nous au moins 24 heures à l'avance.
3. **Lorsque le technicien est sur place, appelez-nous.** Un employé de l'OMHM se déplacera pour lui donner accès au toit.
4. Faites-vous **rembourser les frais d'installation** en communiquant avec votre agent de liaison. Ayez votre facture en main.

Si votre antenne n'a pas été déplacée avant le début des travaux, elle sera débranchée et retirée.



Office municipal
d'habitation
de Montréal